

Propriété Intellectuelle et Industrielle

Notre cabinet, conseille et défend les entreprises nationales et internationales, tant en matière de propriété intellectuelle que de propriété industrielle.

Les entreprises sont de plus en plus confrontées, que ce soit en demande ou en défense, à des procédures administratives et contentieuses liées au droit de la concurrence, aux droits d'auteur et droits voisins, droit des brevets, droit de marques, noms de domaines.

Fort d'une grande expérience en ce domaine, notre cabinet vous apporte conseil mais aussi des solutions à tous vos litiges.



BOULALF & MEKKAOUI

— Cabinet d'Avocats —